

L'AIDMR

L'Agroécologie par les paysans Burkinabé, pour les paysans Burkinabé

Le compost

Chaque agriculteur sait que pour obtenir de bonnes récoltes il doit fertiliser son sol.

La plupart des agriculteurs savent qu'ils existent des fertilisants chimiques mais certains ignorent qu'il est possible de fabriquer son propre fertilisant, **un fertilisant naturel : le compost**.

QUELS AVANTAGES ?

Voici en détail certains des avantages du compost :

- **Le Prix** : La fabrication d'un compost est bien moins onéreuse que l'achat de fertilisants chimiques importés de l'extérieur et qui coutent de plus en plus cher.
- **Effet à long terme** : là où le fertilisant chimique détruit massivement les matières organiques présentes dans le sol, le compost en ajoute. Par conséquent là où le fertilisant chimique entraîne une réduction progressive de la fertilité du sol sur le long terme, le fertilisant naturel, l'augmente.
- Favorise la **croissance des végétaux** et des racines : le compost ajoute de la matière organique au sol mais aussi des oligo-éléments tel que le fer, le manganèse, le cuivre, le zinc et le bore, tous nécessaires à la croissance des végétaux.
- Améliore la capacité de **rétenion d'eau** : la matière organique contenue dans le compost peut absorber l'eau. Le sol est alors en mesure d'absorber de l'eau lorsqu'il pleut ou pendant les arrosages et de la retenir pour que les végétaux puissent à même ces réserves entre les pluies et les arrosages.
- Améliore le rythme de **diffusion des nutriments** : les éléments nutritifs ne sont libérés que lorsque la plante en a besoin : plus vite quand le temps est chaud et humide, plus lentement quand il fait froid. Le compost rend au sol ses nutriments, prolongeant ainsi leur présence dans le sol pour nourrir les végétaux pendant une longue période de temps.
- Améliore la **porosité du sol** : Les sols compacts ne laissent pas l'eau et l'air, essentiels aux micro-organismes du sol, pénétrer la surface du sol. Le compost étant composé de particules de tailles différentes, il offre une structure poreuse qui améliore la porosité du sol.
- Accroît la **résistance à l'érosion** par le vent et l'eau : l'ajout de compost prévient l'érosion par l'eau et le vent en rendant l'eau et les nutriments plus accessibles aux végétaux, ce qui leur permet de croître

- plus rapidement et plus forts dans les endroits propices à l'érosion.
- Favorise la **diminution de l'acidité** des sols : En milieu très acide, certains éléments chimiques deviennent toxiques. Le compost joue un rôle tampon dans le sol qui diminue ce phénomène.
 - Favorise la **limitation de maladies** chez les végétaux : la recherche a démontré que certains composts réduisaient l'incidence de certaines maladies chez les végétaux.

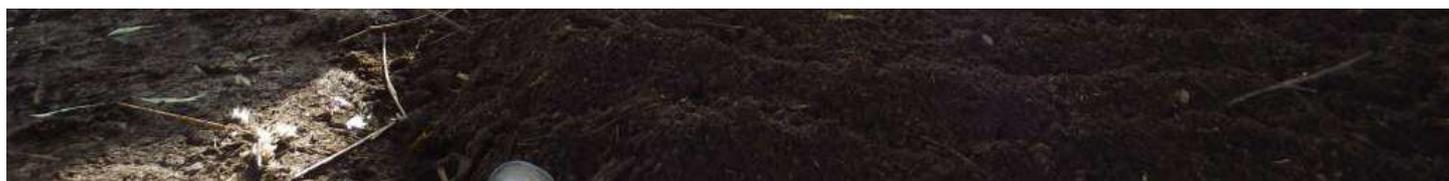
AVEC QUOI ?

Pour fabriquer votre compost il vous faudra :

- Des matières organiques **mortes**: paille des anciennes récoltes, feuilles mortes, brindilles sèches, branches broyées, copeaux de bois et sciure, écorce, paille... Sèches et dures, elles sont riches en **carbone** qui fournit un d'humus stable. Utilisées seules, elles se décomposent lentement car elles manquent d'eau et d'azote.
- Des matières organiques **vivantes** (vertes) : fumier animal, feuilles vertes, mauvaises herbes (adventices), ... À l'inverse des matières brunes, elles sont humides, molles et contiennent beaucoup de substances qui se décomposent rapidement. Elles sont riches en sels minéraux et en **azote**, mais leur rendement en humus est faible. Le fumier animal réunit tous les sels minéraux nécessaires pour le processus et est donc à favoriser.
- De l'**eau** pour l'arrosage
- De la cendre de bois ou du phosphate naturel : cela apporte du **potassium** au compost, ce qui favorisera le développement des fruits et la floraison.

COMMENT FAIRE ?





<https://aidmr.files.wordpress.com/2014/08/imgp1682.jpg>

Voici les étapes à suivre pour la fabrication de votre compost :

1 – Préparer un trou de 20 cm de profondeur, 2 mètres de long et 1 m de large. L'emplacement du trou ne doit pas être exposé directement au soleil. Le compost a besoin d'un peu de soleil seulement et un **endroit ombragé** est donc nécessaire.

2 – Faire une couche de 20 cm de matière organique morte (ex : paille)

3 – Faire par-dessus une couche de 5-10 cm de fumier (ou autre matière organique vivante)

4 – Saupoudrez de cendre toute la superficie

5 – Arrosez suffisamment pour que l'ensemble soit humide

6 – Recommencer les étapes 2 à 5 jusqu'à ce que vous atteigniez une hauteur de 1m, 1m20.

7 – Recouvrir le tas complètement avec de la paille. Une fois le tas terminé, il ne faut rien ajouter car chaque ajout ralentira le processus de compostage.

Puis :

8 – Retournez le tas toutes les 2 semaines. Le retournement permet de faire entrer de l'air dans le tas de compost ce qui favorise le processus de décomposition. Lors du retournement il est nécessaire d'**arroser** suffisamment pour que le tas soit bien humide.

9 – Au bout de 8 semaines, soit 2 mois, le compost est prêt.

Lors de ces 2 mois, la température du tas va monter jusqu'à 60-70°C et la plupart des graines de mauvaises herbes (adventices) seront donc éliminées.